

Au menu du journal

- Certification NF Service – Services aux personnes à domicile
- Retour des questionnaires de satisfaction
- Mise en place du SPASAD Mosaïque
- Actions de prévention et de lutte contre l'isolement
- Principales prestations proposées par A Domicile 60
- Rappel du fonctionnement du numéro d'urgence

Certification NF Service – Services aux personnes à domicile

Vous l'aurez peut-être remarqué, A Domicile 60 a obtenu la Certification NF Service – Services aux personnes à domicile le 9 août 2017.

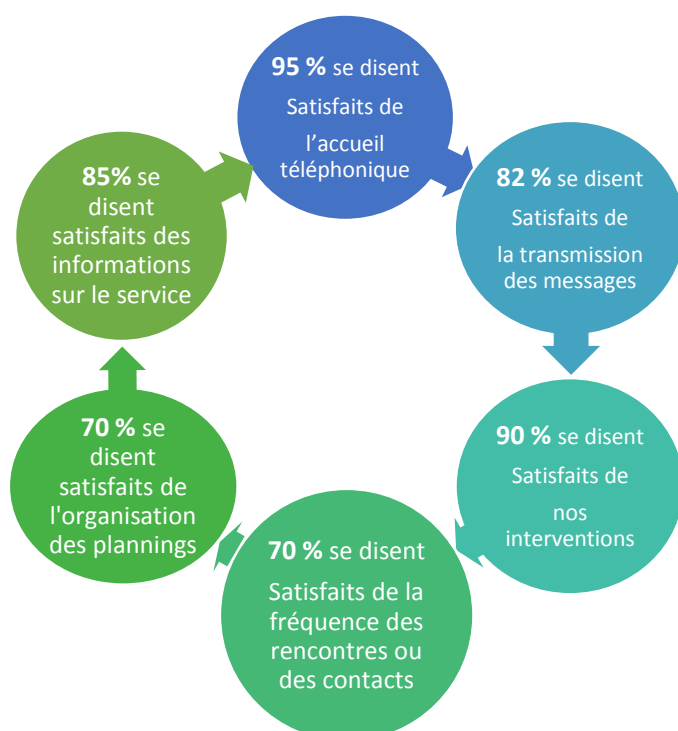
Cette certification est le résultat de longs mois de travail et de préparation pour mettre l'Association en conformité avec les exigences du référentiel de certification.



Cette certification est obtenue pour 3 ans et est donc valable jusqu'au 09/08/2020. Régulièrement l'AFNOR va effectuer des contrôles pour s'assurer que l'Association continue à respecter les exigences de la certification et poursuit sa démarche d'amélioration continue de la qualité.

Retour des questionnaires de satisfaction

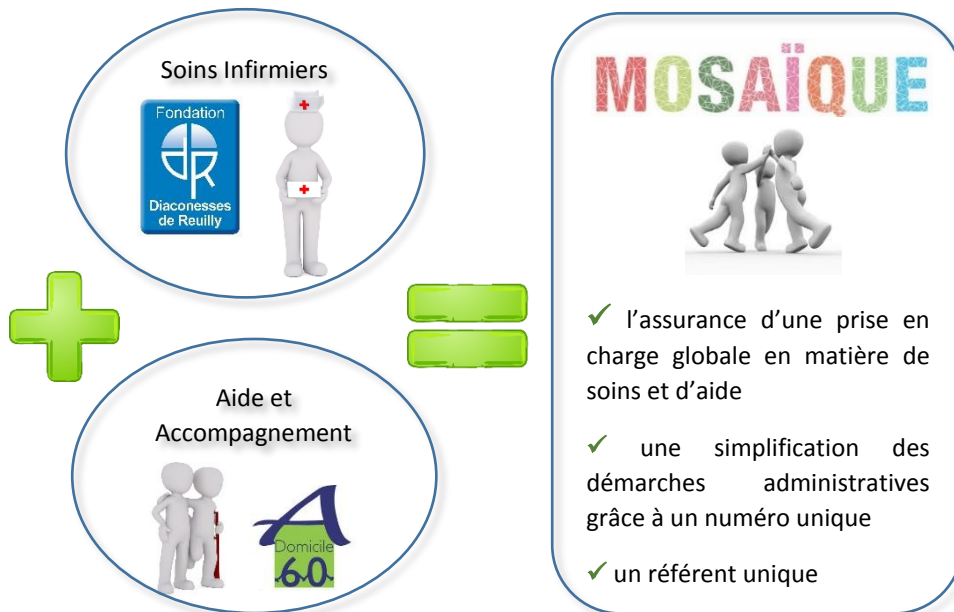
En début et en fin d'intervention ou annuellement en fonction de votre prise en charge, nous vous transmettons un questionnaire de satisfaction. Pour l'année 2017, **259 questionnaires nous sont revenus sur 522 transmis soit 49.62% de retour.**



Nous analysons avec soins les réponses apportées à ces questionnaires et vous assurons tout mettre en œuvre pour améliorer notre qualité de service et ainsi mieux répondre à vos besoins et attentes.

Mise en place du SPASAD Mosaïque

Le SPASAD Mosaïque est l'union de deux associations : A Domicile 60 et le Service de Soins Infirmiers de la Fondation Diaconesses de Reully. La création de ce service a été autorisée depuis le 30/06/2017. Il permet d'assurer les missions d'un service de soins infirmiers (SSIAD) et les missions d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) auprès de personnes âgées, personnes en situation de handicap et de personnes atteintes de pathologies chroniques au domicile.



Ateliers de prévention et de lutte contre l'isolement

Des ateliers de préventions sont accessibles chaque vendredi après-midi dans les différentes communes des secteurs de Compiègne et de Creil.

Ces ateliers ont pour but de sortir de l'isolement nos bénéficiaires de plus de 60 ans mais également toutes personnes extérieures de plus de 60 ans souhaitant passer une après-midi récréative autour de jeux de sociétés, d'atelier créatif mais également autour d'atelier de motricité et de jeux de mémoires.... Si vous êtes intéressés contactez-nous au **03.44.38.33.80**.

Réinsertion professionnelle : Vous cherchez une solution de Garde d'enfant(s)

Vous êtes parents d'enfant(s) dont l'un a **moins de 3 ans**, vous avez un **besoin urgent de garde d'enfant**, vous avez des **horaires atypiques**, vous vivez en **milieu rural** ou l'un de vos enfants rencontre des **difficultés d'ordre psychologique ne lui permettant pas d'être accueilli immédiatement en accueil collectif**.

Contactez l'assistante sociale du Conseil Départemental.
Intervention possible sous 48h. Prise en charge pendant une période de 6 mois maximum
Prestation complètement **GRATUITE**



Vous êtes **monoparental**, bénéficiaire du RSA, avec au moins un **enfant de moins de 16 ans** au domicile, vous avez besoin d'aide pour **l'entretien de votre domicile** ou pour la **garde de votre enfant**.

Contactez directement **A Domicile 60** au **03.44.38.33.80** en vous munissant de votre numéro d'allocataire CAF.



Rappel du fonctionnement du numéro d'urgence

Un **numéro d'URGENCE 03.44.38.33.88** est mis à votre disposition quand les bureaux de l'Association sont fermés (rappel des heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h00-17h00).

Contactez ce numéro en cas :

- Hospitalisation
- Annulation d'intervention en urgence
- Absence imprévue.



Pour tout autre problème contacter le bureau aux horaires d'ouverture.